

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 17 Mai 2022

Le mardi 17.05.2022, à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués (date de la convocation : 10.05.2022), se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Étaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Anna, Maires Adjointes.

Les conseillers municipaux :

M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, Mme BRIEZ Dominique, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent, Mme IBRES Laetitia, Mme VIDAL Aurélie.

Représentés : Mme AUREL Josie (par Mme MOREL CAYE), M. DOUCHEZ Dominique (par M. DELMAS), M. XILLO Michel (par M. BOURBON), Mme MANZON Sabine (par Mme BRIEZ), Mme GARCIA Hélène (par Mme IBRES), Mme LOUGE (par M. DELMAS).

Absents : M. LOQUET Pierre, M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : M. MARTINET Florent.

(En application du V de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10.11.2021 portant diverses dispositions sanitaires, et plus particulièrement concernant la tenue des assemblées délibérantes locales : du 10.11.2021 au 31.07.2022, poursuite des mesures dérogatoires pendant l'état d'urgence sanitaire, notamment fixation du quorum au tiers des membres présents, et possibilité de deux pouvoirs au lieu d'un).

Délibération n° 55-2022.

Décision Modificative n° 01/2022.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant qu'il y a nécessité d'ajuster les crédits ouverts au budget 2022 en fonctionnement et en investissement,

Sur proposition de Mme MOREL CAYE, Maire Adjoint déléguée aux finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- autorise l'ajustement des crédits en dépenses et en recettes ouverts au budget 2022,
- adopte la décision modificative n° 01/2022 dont le détail figure en annexe.

Pour extrait conforme,
Jean-Paul DELMAS,
Maire de Grenade,



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220518-55-BF
Date de télétransmission : 20/05/2022
Date de réception préfecture : 20/05/2022

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220518-55-BF
Date de télétransmission : 20/05/2022
Date de réception préfecture : 20/05/2022

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

DEPENSES

LIBELLES		SECTION D'INVESTISSEMENT										RECETTES		
ARTICLE	SERVICE	OPERAT	LIBELLES	Crédits ouverts	DM	Total	ARTICLE	SERVICE	CHAPITRE POUR VOTE	OPERATION POUR INFORMATION	LIBELLES	Crédits ouverts	DM	Total
1	020	Non-Affectée	Dépenses imprévues d'investissement	300 000,00 €	656,00 €	300 656,00 €	1346	VRD	13	17003	PIJP Croix de Lamouziez	70 000,00 €	8 700,00 €	78 700,00 €
2	21538	10019	Programmeur pour arrosage Stade Carpenté	- €	1 450,00 €	1 450,00 €								- €
3	21318	10016	Fourniture et pose d'une porte à l'Espace L'Envol	- €	3 800,00 €	3 800,00 €								
4	2128	10020	Rénovation de la piste de roller	90 000,00 €	1 600,00 €	91 600,00 €								- €
5	2031	10027	Levés topographiques Chemin de Montasse	- €	492,00 €	492,00 €								- €
6	2031	10027	Levés topographiques Chemin de Saint-Sulpice	- €	702,00 €	702,00 €								- €
														- €
					8 700,00 €								8 700,00 €	



Accusé de réception en préfecture
 031-213102320-20220518-55-BF
 Date de télétransmission : 20/05/2022
 Date de réception préfecture : 20/05/2022

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220518-55-BF
Date de télétransmission : 20/05/2022
Date de réception préfecture : 20/05/2022